

1. Record Nr.	UNINA9910131301603321
Autore	Sarr Amadou Yaya
Titolo	L'integration Juridique Dans L'Union economique et Monetaire Ouest Africaine (UEMOA) et Dans L'Organisation Pour L'harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA)
Pubbl/distr/stampa	Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2008 [Place of publication not identified], : Presses universitaires d'Aix Marseille, 2008
ISBN	2-8218-5330-0
Descrizione fisica	1 online resource (654 p.)
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Sommario/riassunto	Docteur en droit, Amadou Yaya SARR, est actuelle-ment chef du Département des Ressources Humaines du Port Autonome de Dakar et Enseignant Vacataire à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar. Pourtant rien ne lui laissait présager un tel parcours. En effet, Monsieur SARR, a été embauché dans cette entreprise le 11 Octobre 1972 comme ouvrier mécani-cien. Ainsi, pendant 36 ans, il a gravi tous les échelons de la vie professionnelle dans cet établissement. Avec la volonté et l'abnégation il a, parallèlement à ses activités professionnelles, entrepris des études de droit à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, de la Capacité au DEA et au DESS. Il s'est par la suite inscrit en Thèse de Doctorat à l'Université d'Aix Marseille III, diplôme qu'il a soutenu avec brio en Juin 2006. Cette brillante Thèse a obtenu le 1er Prix du Droit International Public. L'auteur est médaillé dans l'Ordre National du Mérite de la République du Sénégal. Le présent ouvrage est issu d'une Thèse de Doctorat en Droit, soutenu le 30 Juin 2006 à l'Université d'Aix Marseille III en France. En effet, l'auteur, en observateur averti, a, dans une analyse minutieuse des traités de l'UEMOA et de l'OHADA, procédé à l'étude de la coexistence de ces Organi-sations dans les espaces économiques de leurs différents Etats-membres. Il a ainsi démontré dans un premier temps la réalité de cette coexistence, tant au niveau

des sources du droit, qu'au niveau des systèmes institutionnels. Il a ensuite démontré les manifestations de cette coexistence par l'étude de la dualité des sources juridiques aussi bien originaires que dérivées. Cette dualité des systèmes institutionnels se manifeste également par la consécration d'organes de gestion ainsi que par les organes de contrôle démocratique ou juridictionnel. Dans la deuxième partie de cet ouvrage, Monsieur SARR a préconisé la nécessaire articulation des deux ordres juridiques. Ainsi, tout en reconnaissant qu'il existe une cohérence actuelle dans le fonctionnement...
